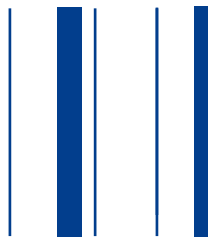




*mission
interministérielle
pour la qualité
des constructions
publiques*

La qualité s'invente et se partage



Présenter

Observer

Guider

Rapport d'Activité 2003



SOMMAIRE

■	ÉDITO	3
■	PRÉSENTATION DE LA MIQCP	5
	Le Comité d'orientation	7
■ I.	ACTION INTERMINISTÉRIELLE	9
	La convention de coopération entre le Ministère de la Culture et le Ministère de l'Équipement	11
	La réforme du code des marchés publics	11
	Le projet d'ordonnance sur les partenariats public-privé	11
	La participation à la mission "Peylet" (Londres-1 & 2/10/2003)	12
	Le projet d'ordonnance modifiant la loi MOP	12
	Les groupes de travail ministériels	12
■ II.	INTERNATIONAL	13
	La diffusion des pratiques françaises en Europe	15
	Les colloques européens	15
	Le projet expérimental franco-britannique pour la réalisation de logements sociaux	15
■ III.	ETUDES ET RECHERCHES	17
	Les statistiques	19
	Le développement de la procédure de PPP/PFI en GB	19
	Le groupe de travail "Code des Marchés Publics 2004"	20
	Le groupe de travail "procédures adaptées"	20
	La dévolution des études d'ouvrage d'art	20
	Des enquêtes par interview	20
	Participation à divers groupes de réflexion	21
■ IV.	LES MISSIONS AUPRÈS DU PUBLIC	19
	CONSEIL ET ASSISTANCE À LA MOA	24
	INFORMATION	34
	FORMATIONS	38
■	BIBLIOGRAPHIE	38
■	L'ÉQUIPE	40



François KOSCIUSKO-MORIZET
Président
Ingénieur général
des Ponts et Chaussées
Maire de Sèvres
01 40 81 23 30

Pour une part de l'exercice 2003, une fois de plus devrais-je ajouter, la MIQCP a du se mobiliser sur la réforme du code des marchés publics.

La contribution de la Mission Interministérielle a été plus que jamais nécessaire tant l'écriture de la règle peut influencer la qualité de la commande architecturale et urbaine, tant il est important que la spécificité de celle-ci soit prise en compte.

L'expression des convictions de la Mission Interministérielle fut rendue plus facile grâce à la volonté gouvernementale de simplifier les modalités administratives de la commande publique et, de miser sur la responsabilité des acheteurs publics. En particulier, la réhabilitation des procédures négociées, à la fois transparentes et à la fois efficaces, ne peut que satisfaire la Mission qui s'est toujours battue pour que les prestataires intellectuels soient choisis après un indispensable dialogue.

Encore faut-il que les services du maître d'ouvrage se livrent à une cure de désintoxication réglementaire afin que le formalisme excessif n'occulte plus les questions de fond.

Encore faut-il que ces services se détachent de la peur de faire mal et retrouvent des attitudes plus ouvertes, plus confiantes envers de futurs partenaires avec lesquels ils devront travailler conjointement jusqu'à l'œuvre accomplie.

Aux professionnels de leur côté, et singulièrement les concepteurs, de susciter cette confiance, d'expliquer la valeur de leur contribution, de communiquer l'ambition d'architecture.

La loi d'habilitation ouvre la voie à de nouvelles formes de partenariats, pour lesquelles l'ordonnance dite "PPP" est actuellement en cours de préparation.

La MIQCP a cru utile d'apporter, par son enquête sur les pratiques du PFI britannique, un éclairage de processus alternatifs dont on ne sait, à ce jour, comment ils seront traduits dans le contexte français.

Mais quelle que soit l'issue de ces nouvelles procédures, et l'ampleur de l'adhésion, chaque maître d'ouvrage devra s'interroger sur ce qu'il entend léguer aux prochaines générations : un édifice public entraînant fierté parce que devenu patrimoine, ou un produit dont l'héritage se résumerait à une valeur immobilière résiduelle.

En tout état de cause, la fierté de la MIQCP, le sentiment d'être utile, naissent avant tout du travail quotidien auprès des maîtres d'ouvrage, car les réflexions, l'expérience et les convictions de la Mission ne prennent leur sens que lorsque les praticiens de la maîtrise d'ouvrage, de la programmation et de la maîtrise d'œuvre se les approprient. Ceci explique et implique pour cette petite équipe de onze personnes, une disponibilité sans faille qu'ici je salue.

Si l'on en croit la diffusion croissante des publications, les demandes de formation et de sensibilisation, les consultations du site Internet, ce travail est utile et apprécié. C'est notre satisfaction.

Mon souhait pour 2004 et les années à venir, c'est que vous fassiez encore beaucoup plus appel à notre assistance et à nos conseils.

Le Président de la MIQCP
François KOSCIUSKO-MORIZET

Présentation de la MIQCP

La Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques est chargée de favoriser l'amélioration de la qualité architecturale des ouvrages édifiés pour le compte des collectivités publiques. Placée auprès du Ministre chargé de l'architecture, elle développe un faisceau d'actions concernant :

Le conseil et l'assistance à la maîtrise d'ouvrage par des relations quotidiennes avec leurs services, des publications diversifiées, et la participation aux jurys de maîtrise d'œuvre en s'appuyant sur ses architectes-consultants.

La contribution à l'évolution des textes réglementaires nationaux ou européens concernant la commande publique architecturale et urbaine.

La recherche et la promotion de processus de commande favorisant la qualité.

La sensibilisation et la formation des maîtres d'ouvrage publics et des professionnels.

Le Comité d'orientation

Ce comité interministériel d'orientation a pour but de renforcer la cohérence des actions de la Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques, d'éclairer les administrations concernées, et d'instituer un lieu d'échanges et de propositions.

Le Comité d'orientation du 8 juillet 2003 a permis de dégager des axes d'actions prioritaires : la réforme du Code des marchés, la désignation des mandataires de maîtrise d'ouvrage, les contrats de maîtrise d'œuvre urbaine, la maîtrise d'œuvre des ouvrages d'art, la création d'un cycle supérieur de maîtrise d'ouvrage, la création d'un lieu d'échange entre professions de la maîtrise d'œuvre et la MIQCP.

Cette confrontation des préoccupations de toutes origines lui permet d'exprimer ses attentes et de donner son avis au Président sur la définition des priorités et les orientations à prendre.

Ce comité, volontairement restreint, comprend :

- Le Président de la MIQCP
- Le Directeur de l'Architecture et du Patrimoine
Ministère de la Culture et de la Communication
- Le Directeur Général de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction
Ministère de l'Équipement, des Transports, de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de la Mer
- Le Directeur des Affaires Juridiques
Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie
- Le Directeur des Routes
Ministère de l'Équipement, des Transports, de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de la Mer
- Le Directeur Général des Collectivités Locales
Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés locales

L'accélération des évolutions réglementaires fait que la MIOCP doit être très présente dans les groupes de travail interministériels, en particulier pour exprimer la vision que lui permettent ses contacts quotidiens avec les praticiens. L'association de la MIOCP à l'élaboration des textes concernant les conditions de la commande d'ouvrages publics a été réaffirmée lors de la signature d'une convention "culture-équipement" et a été souhaitée par son comité d'orientation.

La convention de coopération entre le Ministère de la Culture et le Ministère de l'Équipement

Le 4 décembre 2003, les deux ministres de la Culture et de la Communication et de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer ont renouvelé pour 5 ans la convention de coopération liant leurs ministères autour de la MIOCP. Cette convention manifeste leur engagement commun pour la qualité architecturale des constructions publiques et confirme l'importance et le rôle de la Mission dans cette action.

Un préambule a été introduit, rappelant les grands objectifs de la MIOCP, à savoir l'exemplarité des constructions publiques et le plein exercice de responsabilités de la maîtrise d'ouvrage. Cette convention a permis de réaffirmer les domaines principaux de ses actions que sont le conseil et l'assistance, la formation, ainsi que la contribution à la réflexion présidant à l'évolution de la réglementation de la commande publique. Elle a également précisé que la MIOCP apportait sa contribution à la formation des services opérationnels des deux ministères.

La réforme du code des marchés publics

L'année 2003 a été fortement marquée par le travail gouvernemental de réforme du code des marchés publics, lequel devait aboutir à la publication le 8 janvier 2004 du décret n° 2004-15.

En mars 2003, le Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie avait pour objectif d'alléger les procédures de dévolution des marchés publics, tout en responsabilisant les acheteurs.

La MIOCP a participé à l'ensemble des réunions de travail interministérielles sur ces bases, ainsi qu'aux réunions du Conseil d'État qui ont conduit au texte définitif.

Le nouveau code des marchés, qui intègre un certain nombre de dispositions de la directive européenne, permet à l'acheteur public d'utiliser avec plus de latitude des procédures négociées qui favorisent le dialogue avec les candidats.

Cette affirmation répond aux attentes de la MIOCP pour laquelle les marchés de prestations intellectuelles, en particulier ceux de maîtrise d'œuvre, ne peuvent, par leur nature, qu'être négociés. La spécificité de la maîtrise d'œuvre, pour laquelle le concours d'architecture et d'ingénierie est la règle de droit commun, a par ailleurs été renforcée.

Le projet d'ordonnance sur les partenariats public-privé

La MIOCP a pu participer, tout au long de l'année 2003, aux nombreuses réunions interministérielles, ainsi qu'à celles organisées par le Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie sous la présidence de Monsieur de Saint-Pulgent, sur le sujet spécifique des partenariats publics-privés en matière de conception et de construction d'ouvrages publics.

Elle s'est efforcée de faire valoir que, dans ce domaine particulier, les responsabilités respectives de chaque acteur, en particulier celle du commanditaire et celle du concepteur, devaient être clairement identifiées dans le contrat comme garantie essentielle de la qualité finale des ouvrages. Un article spécifique du projet d'ordonnance traite de cet aspect.

La participation à la mission "Peylet" (Londres – 1 et 2 Octobre 2003)

En Août 2003, le Ministre de la Culture et de la Communication a confié à Monsieur Roland Peylet, Conseiller d'Etat, une mission d'analyse des principaux exemples étrangers relatifs à la mise en œuvre de procédures de partenariats publics-privés, afin d'en mesurer les avantages et inconvénients dans le domaine de la construction d'équipements publics, notamment en termes de qualité architecturale et urbaine, ainsi que de coûts et délais de réalisation.

La MIOCP fut appelée à participer aux travaux du groupe d'experts mis à disposition, lui apportant particulièrement sa contribution par le choix des contacts et la connaissance des éléments d'enquêtes recueillis en Angleterre depuis le début 2003 (voir par ailleurs : "Etudes et Recherches – La procédure de PPP/PFI" -).

Complété par un regard rapide sur les cas développés en Irlande, Belgique, Pays-Bas et Italie, le rapport de M. Peylet a été remis en novembre 2003 au ministre de la Culture.

Le projet d'ordonnance modifiant la loi MOP

Dès janvier 2003, la Mission Interministérielle a été associée à la réflexion de la Direction des Affaires Economiques et Internationales (DAEI) du Ministère de l'Equipement, sur les modifications à apporter à la loi MOP pour tenir compte des critiques de la Commission Européenne.

Elle a ensuite activement participé aux différents arbitrages qui ont conduit au projet d'ordonnance traitant des responsabilités de la maîtrise d'ouvrage, soumis à la concertation des professionnels en janvier 2004.

Ce projet ne modifie que le titre I de la loi et ne concerne que l'élargissement des conditions d'accès aux fonctions de mandataire ou de conducteur d'opération. Le titre II, qui traite de la maîtrise d'œuvre et de ses missions (notamment la mission de base en bâtiment), et le titre III, qui limite notamment les conditions de recours aux marchés de conception réalisation, sont demeurés inchangés.

Les groupes de travail ministériels

La MIOCP est régulièrement invitée par certains ministères à participer à des groupes de travail qu'ils organisent. C'est ainsi qu'en 2003, elle a été particulièrement associée aux travaux du Ministère de l'Equipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer, et en particulier :

- Elle s'est jointe au groupe d'experts constitué par la Direction des Affaires Economiques et Internationales (DAEI), chargé d'élaborer le contenu de logiciels de rédaction de marchés (dossiers de consultations) en particulier en matière de maîtrise d'œuvre et de travaux.
- La MIOCP est également associée à un groupe de travail initié par la Direction des Routes (DR) concernant la maîtrise d'œuvre des ouvrages d'art. La réflexion tient compte de l'évolution qualitative de la commande et le recours plus fréquent à l'externalisation de la maîtrise d'œuvre. La loi MOP sert de cadre de référence à ce travail.
- Enfin, la MIOCP a activement collaboré à la rédaction d'une nouvelle circulaire relative aux principes généraux et aux bonnes pratiques de mise en concurrence des études d'urbanisme, d'aménagement, d'habitat et de déplacements. Ce travail, mené par la sous-direction des métiers de l'aménagement de la Direction Générale de l'Urbanisme de l'Habitat de la Construction (DGUHC) reprend largement celui mené par la MIOCP lors de la rédaction des fiches "Médiations" n° 10 et 11.

La reconnaissance des travaux de la MIQCP s'étend au-delà des frontières du territoire national.

En effet, l'image dont elle bénéficie en tant qu'agent de terrain ayant contribué au renouvellement réussi de l'architecture publique française, ainsi que son positionnement interministériel, favorisent les sollicitations d'interventions dans le cadre de manifestations étrangères, en particulier européennes.

La diffusion des pratiques françaises en Europe

■ La MIQCP a présenté la politique française en matière de construction d'équipements publics (notamment le sens et le contenu de la loi MOP) à un groupe de maîtres d'ouvrage et de maîtres d'œuvre finlandais le 28 octobre.

■ La MIQCP est à nouveau intervenue en Italie dans le cadre de la préparation législative de la nouvelle politique italienne des constructions publiques. Elle a présenté la politique française des 20 dernières années en matière de qualité architecturale et son action ainsi que la politique de concours d'architecture. Par exemple :

- à Bari le 30 octobre pour le Congrès National des Architectes Italiens dont le thème était : "Des 100 concours des années 90 aux 1000 concours d'aujourd'hui. Mille nouvelles architectures, l'Italie change" ;
- à Bologne le 21 novembre au cours d'un séminaire "Qualité de l'architecture contemporaine dans les villes et dans les territoires européens", organisé dans le cadre de la présidence italienne de l'Union Européenne, par la Direction Générale pour l'architecture et l'art contemporain du Ministère des biens et des activités culturelles.

Les colloques européens

Dans le prolongement des Forums européens de l'Architecture initiés en 2000 par les Pays-Bas et la France par la Direction de l'Architecture et du Patrimoine (DAPA) du Ministère de la Culture, les architectes de Flandre et des Pays-Bas ont organisé une conférence pour favoriser les échanges d'expérience autour de questions prioritaires en matière de projet et de stratégies urbaines, tant au niveau national qu'europpéen.

La MIQCP fut invitée dans ce cadre à présenter et commenter la politique menée en France en matière de qualité architecturale et de sélection des architectes.

L'intervention aborda trois aspects des préoccupations sous-tendant les actions en cours :

■ La qualité des constructions publiques : elle se fonde sur la qualité de la maîtrise d'ouvrage publique, responsable de l'opération ; sur la qualité de l'expression de sa commande, justifiée par les études préalables et de programmation ; sur la qualité des relations partenariales, organisant contractuellement les responsabilités de chacun des acteurs, et leur assurant une continuité d'intervention du début à la fin de l'opération.

■ Les processus de sélection des équipes de maîtrise d'œuvre, privilégiant les procédures négociées (concours, marchés de définition,...) en conformité avec les directives européennes.

■ Les débats en cours : l'ouverture de la commande publique aux jeunes architectes ; les inquiétudes face à la libéralisation de la commande et du recours aux partenariats publics-privés quant au rôle et à la place laissée au concepteur dans ces montages, et son impact sur la qualité globale de l'opération publique.

Le projet expérimental franco-britannique pour la réalisation de logements sociaux

La DAPA a signé en 2001 avec la CABE (Commission for Architecture and the Built Environment), dont le rôle est de promouvoir la qualité architecturale et la diffusion de "bonnes pratiques" en Grande-Bretagne, une plate-forme d'actions communes pour la création d'un réseau d'architectes européens.

La MIQCP a été appelée en décembre 2002 pour une expertise juridique sur le montage concret de cette expérimentation. L'objectif est de permettre à des équipes binationales franco-britanniques de mettre en commun leur savoir-faire pour réaliser des programmes de logements sociaux, en France et en Angleterre.

En 2003, le choix des sites et des maîtres d'ouvrage a été arrêté, et a été lancée la préparation de la phase française de la consultation pour le choix des équipes à un niveau européen.

Les publications de la MIQCP ne peuvent naître que d'un travail de réflexion, de débat faisant appel à des praticiens et de mûrissement que son positionnement institutionnel particulier lui permet. L'année 2003 a vu plusieurs chantiers s'ouvrir à propos de thèmes diversifiés. Pour ce faire, la MIQCP a initié et conduit en 2003 plusieurs groupes de travail.

Le suivi statistique des consultations de maîtrise d'oeuvre

Comme chaque année depuis 1993, la MIOCP recense, à partir des annonces publiées au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP) et au Moniteur, le nombre des consultations publiques de maîtrise d'oeuvre. Une analyse de ces annonces est faite en fonction notamment de la nature de la consultation (concours, consultations simplifiées...), de la nature du maître d'ouvrage (Etat, Collectivités Territoriales) et de la nature de l'opération (neuf, réhabilitation). En 2003, cette analyse a porté sur la période janvier 2001 – juin 2002. Ce travail de collecte lui permet de mesurer pas à pas les volumes de commande, mais également d'analyser les pratiques des maîtres d'ouvrage.

Disponible sur le site internet (www.archi.fr/MIOCP), une note de synthèse de cette analyse a été établie, et présente les principaux résultats suivants :

- Une baisse du nombre de concours recensés qui passe, sur la période enquêtée, en dessous de 900 par an, alors qu'il se maintenait à 1000 depuis de nombreuses années. Ce fléchissement a pour origine l'effet conjugué d'un relèvement du seuil de publication obligatoire au BOAMP, de la suppression de l'obligation de concours en infrastructure et d'une diminution de la commande liée à une diminution de la croissance.
- Une proportion entre nombre d'opérations neuves et nombre d'opérations de réhabilitation recensées qui s'établit à deux tiers pour le neuf et un tiers pour la réhabilitation.
- Une prépondérance toujours aussi forte du nombre d'opérations conduites sous maîtrise d'ouvrage Collectivités Territoriales qui représente 90% du nombre des consultations recensées.

Le développement de la procédure de PPP/PFI en Grande-Bretagne

Depuis 1998, les enquêtes menées en Europe, sous la conduite de la MIOCP, sur les pratiques de dévolution des marchés publics de maîtrise d'oeuvre ont mis en lumière les modalités particulières à chaque pays, nourries du contexte culturel, économique et réglementaire propre à chacun d'eux, et ont montré la distance qu'il reste encore à parcourir pour la réalisation d'un véritable marché unique européen des prestations d'architecture et d'ingénierie.

Mieux comprendre certains des processus particuliers mis en oeuvre en s'appuyant sur l'analyse concrète du développement d'opérations récentes apparaît comme une suite logique à la démarche entreprise.

Ainsi, par exemple, le souhait de développer le recours à des partenariats publics-privés (PPP) pour le financement, la réalisation et la gestion de programmes d'équipements publics d'importance s'est accentué et la réflexion sur les modalités de mise en place de tels contrats s'est renouvelée sous la contrainte forte de l'évolution du contexte politico-économique des dix dernières années (privatisations, crise économique et de l'emploi, etc...).

Afin de comprendre et de faire le point sur la pratique de cette politique menée depuis 1992, la MIOCP, renforcée par la collaboration déterminante de Véronique Biau, chercheur au Centre de Recherche sur l'Habitat de l'Ecole d'Architecture de Paris Val-de Seine, a conduit une étude qui a donné lieu à la publication d'un rapport d'enquête "Comprendre les pratiques européennes – Le développement de la procédure de PPP/PFI en Grande-Bretagne – en novembre 2003.

Le groupe de travail "Code des Marchés Publics 2004"

Dès que le projet de rédaction du Code des Marchés Publics a été suffisamment avancé, la MIOCP a organisé un travail interne de synthèse consistant à répertorier tous les articles ayant une influence sur les conditions de passation des marchés de maîtrise d'oeuvre, ainsi qu'à expliciter les implications pratiques. Ce travail a donné lieu à la diffusion d'un n° 10 de Médiations simultanément à la publication du nouveau Code des Marchés Publics.

Le groupe de travail "procédures adaptées"

Prolongeant ce travail, la MIQCP s'est préoccupée des conseils opérationnels qu'elle pouvait proposer aux maîtres d'ouvrage publics en matière de dévolution de marchés de maîtrise d'œuvre inférieurs aux seuils européens.

Comment retrouver des processus de désignation qui prennent en compte la spécificité de la maîtrise d'œuvre parmi les marchés de service ?

Ce travail de réflexion et de concertation a été mené avec un groupe de professionnels de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre (services de collectivités territoriales, CAUE, DDE, architectes et ingénieurs) ainsi que les juristes de la Mission.

L'élaboration de la doctrine a été élaborée pendant le dernier trimestre 2003 et a donné lieu à la publication, en février 2004, de la fiche Médiations n° 11 : "Quelles procédures adaptées pour la passation des marchés de maîtrise d'œuvre au dessous des seuils européens".

La dévolution des études d'ouvrages d'art

La MIQCP a lancé une enquête, auprès de maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre, sur les modalités d'attribution des marchés de maîtrise d'œuvre d'ouvrages d'art.

Cette enquête a été conduite par Jean-Vincent BERLOTTIER, architecte, et Bernard GAUSSET, Ingénieur et Directeur Technique d'EEG Simecsol, tous deux ayant une grande expérience du domaine des ouvrages d'art.

A partir des résultats de cette enquête et des propositions faites par ces experts, la MIQCP va élaborer en 2004 un guide de recommandations pour les maîtres d'ouvrage ayant à organiser des consultations de maîtrise d'œuvre en ouvrages d'art.

Des enquêtes par interviews sur la pratique du PPP (en cours à l'étranger ou en préparation en France) et conception- réalisation en France

Adoptant une démarche d'enquête plurielle, la MIQCP a rencontré des promoteurs et des financiers français pour mieux comprendre les objectifs des PPP ainsi que des architectes ayant réalisé des opérations dans ce cadre. Elle a également rencontré des architectes ayant réalisé des opérations en conception-construction et participé à un débat sur ce sujet à l'UNSA avec certains d'entre eux. L'objectif est d'apprécier dans quelle mesure le maître d'ouvrage pouvait intervenir sur la composition de l'équipe maître d'œuvre-constructeur, sur la répartition du travail entre eux et sur les conditions dans lesquelles elles pourraient se réaliser pour assurer au mieux la qualité des constructions publiques ainsi réalisées.

La participation à divers groupes de réflexion

La MIQCP a été invitée à participer à des groupes de réflexion mis en place par des organismes professionnels. Elle est ainsi sollicitée par les secteurs professionnels en amont de divers processus de formalisation juridiques ou contractuels ayant trait à la maîtrise d'ouvrage publique, à l'occasion de travaux préparatoires et en concertation avec divers organismes.

En particulier, la MIQCP s'est jointe aux travaux de la "commission contrats" du CNOA réfléchissant à la structure des contrats types de maîtrise d'œuvre.

D'ores et déjà, un modèle de convention de groupement de maîtrise d'œuvre (appelée aussi convention de cotraitance) a été rédigé. Elle a pour objet de déterminer précisément les missions et obligations de chaque membre du groupement y compris celles du mandataire.

En outre, pour les ouvrages de bâtiment, un modèle de marché public "Diagnostic" pour une opération de réhabilitation a été finalisé et celui de la mission de base d'une construction neuve est en cours d'élaboration.

IV

LES MISSIONS AUPRÈS DU PUBLIC

Conseil et assistance à la maîtrise d'ouvrage

Information

Les Formations

Les interventions des architectes- consultants

CONSEIL ET ASSISTANCE À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

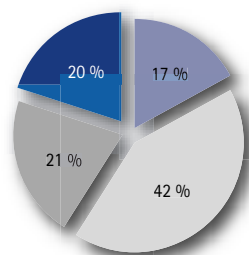
La préoccupation constante de la MIQCP est de se mettre au service des professionnels de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre. L'activité de conseil et d'assistance au quotidien, malgré les fortes contraintes qu'elle implique, lui permet, outre le service rendu, de conserver une connaissance fine de la réalité des pratiques et de mesurer les attentes particulières des acteurs de la commande architecturale et urbaine.

Les architectes-consultants de la MIQCP ont participé, en 2003, à 142 réunions de jury, concernant des concours, des procédures négociées spécifiques et des procédures de marchés de définition simultanés.

Cette participation permet d'apporter l'expertise des architectes-consultants de la MIQCP pour conseiller le maître d'ouvrage sur le choix de son maître d'œuvre et, chaque fois qu'il y a concours, sur le choix d'un projet. Elle contribue également à l'émergence du nécessaire débat architectural approprié à chaque cas.

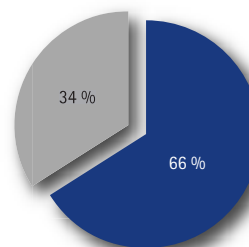
Ces interventions peuvent être classées :

• En fonction de la nature du maître d'ouvrage



On constate que 83% des interventions des architectes-consultants de la MIQCP sont faites pour le compte des Collectivités Territoriales et de leurs établissements publics. Ces chiffres sont en accord avec les statistiques que la MIQCP établit depuis une dizaine d'années à partir des annonces parues dans le BOAMP et le Moniteur, montrent que 90% des consultations de maîtrise d'œuvre sont lancées par les Collectivités Territoriales.

• En fonction de la nature de l'opération :



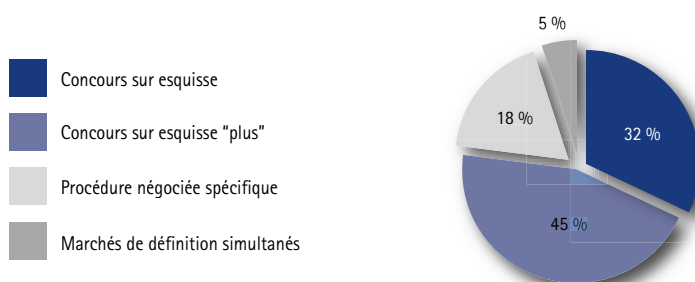
Ce résultat est également tout à fait cohérent avec les données statistiques qui situent la part du neuf entre 60% et 70% suivant les années.

• *En fonction du domaine de construction :*

Les équipements des domaines de l'enseignement, de la santé, de la culture et des sports et loisirs se partagent à parts égales 85% des équipements pour lesquels la MIQCP est sollicitée.

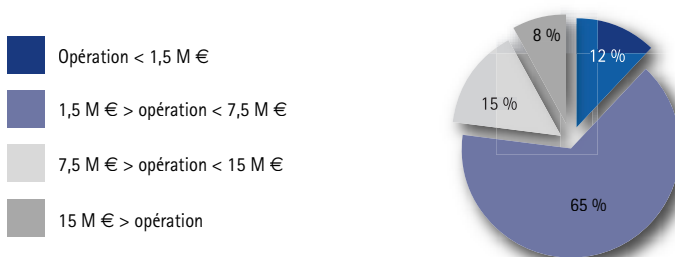
Les données statistiques situent le pôle "enseignement, santé, culture, sports et loisirs" entre 60% et 70%. L'écart s'explique facilement par le fait que la MIQCP est moins sollicitée sur des domaines tels que l'aménagement urbain ou les équipements industriels.

• *En fonction du mode de consultation :*



77% des appels aux architectes-consultants de la MIQCP ont lieu dans le cadre de l'organisation de concours, ce qui constitue l'activité principale et traditionnelle des consultants de la MIQCP.

• *En fonction du montant des opérations :*



Ces différentes analyses montrent la diversité des opérations pour lesquelles la MIQCP est sollicitée pour participer aux réunions de jury.

Ces interventions constituent une source essentielle d'informations en provenance du terrain, permettant ainsi à la MIQCP d'établir des recommandations encore plus adaptées aux besoins des maîtres d'ouvrage.

Les interventions des architectes consultants aux jurys

DATE	VILLE	NOM OPERATION	NOM MAITRE D'OUVRAGE	CONSUL- TANT
JANVIER				
07.01	BELFORT	Construction d'une maison d'accueil	Association "les Eparses"	Warnant
07.01	BUXEROLLES	Construction d'un pôle culturel	Commune de Buxerolles	Galibourg
09.01	NIMES	Nouveau siège de la CAF du Gard	CAF du Gard	Drevet
13.01	CLAMART	Réhabilitation d'une médiathèque	Ville de Clamart	Barani
21.01	CHALON SUR SAONE	Futur hôpital	Centre hospitalier William Morey	Daniel
24.01	AIX EN PROVENCE	Construction du dépôt archéologique	Ministère de la Culture	Warnant
24.01	CANNES	Construction d'une maison de service public	Ville de Cannes	Yedid
27.01	ROUEN	Extension du palais de Justice	Ministère de la Justice	Dottelonde
28.01	LYON	Réhabilitation d'un bâtiment de logements	Ministère de la Défense	Brout
FEVRIER				
03.02	TROYES	Aménagement des berges de la Seine	Ville de Troyes	Vetter
07.02	MELUN	Restructuration de la maison de retraite	Maison de retraite de Chaumes-en-Brie	Vetter
12.02	STRASBOURG	Reconstruction de l'IUFM à Strasbourg	Conseil Général du Bas-Rhin	Daniel
13.02	CLERMONT- FERRAND	Schéma directeur du campus des Cézeaux	Rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand.	Imholz- Levrey
14.02	MONTBRUN LES BAINS	Construction d'un espace de remise en forme	Montbrun les Bains	Drevet
25.02	BORDEAUX	Aménagement du campus de Bordeaux	Conseil Général	Weil
25.02	MONTPELLIER	Restructuration-extension de l'INSERM	INSERM de Montpellier	Bermond- Porchon
25.02	FREJUS	Aménagement espace Mangin	Ville de Fréjus	Delord
28.02	PARIS	Réhabilitation de l'hôpital Rothschild	AP-HP	Galibourg
MARS				
05.03	JEUNONT	Reconversion d'un hall industriel	Ville de Jeumont	Vetter
11.03	MARNE- LA-VALLÉE	Construction d'un gymnase	Université de Marne-la-Vallée	Gautrand
13.03	LIMOGES	Projet de salles de spectacle (Zénith)	Ville de Limoges	Loupiac- Roux
17.03	BAYEUX	Installation de l'hôtel des intercommunalités	Communauté des Communes (Intercom)	Brout
20.03	NOTRE-DAME- GRAVE	Reconstruction de l'école Peguy	Commune de Gravenchon	Duval
21.03	NANTES	Construction de la nouvelle école d'architecture	DRAC du Pays de la Loire	Tribel
24.03	PARIS	Mise en conformité et rénovation.ascenseurs	Ministère de l'Intérieur	Bouchez
26.03	LES ULIS	Construction d'un équipement nautique	Ville des Ulis	Duval
26.03	PARIS	Rénovation des façades d'un bâtiment	Ministère de l'Intérieur	Dumetier
27.03	CANNES LA BOCCA	Construction de résidences	Office public de l'habitat	Dubor
28.03	CARCASSONNE	Musée des mines	Conseil général de l'Aude	Brout
31.03	LES ULIS	Réhabilitation du centre ville	Commune des Ulis	Galibourg
AVRIL				
01.04	PARIS	Construction d'un bâtiment	Université Paris 5	Butler
04.04	ROUEN	Construction de nouveaux bureaux	Agence de l'eau de Seine-Normandie	Yedid
04.04	LIMOGES	Construction d'un bâtiment pour le centre européen	Rectorat de l'académie de Limoges	Colombier
04.04	BREST	Construction de la nouvelle aérogare	Chambre de commerce de Brest	Guervilly
10.04	ALLONNES	Construction d'un centre d'activités sportives	Centre hospitalier de la Sarthe	Vetter

11.04	BORDEAUX	Construction d'un centre qualité	INRA de Bordeaux	Brout
14.04	CAEN	Réalisation d'une salle de musiques actuelles	Ville de Caen	Galibourg
23.04	LANNION	Réalisation d'une médiathèque	Ville de Lannion	Yedid
29.04	DOUBS	Construction d'un hôpital	Hôpital de Pontarlier	Warnant
MAI				
12.05	CHATEAUDUN	Construction de logements	Le Logement Dunois	Galibourg
14.05	NEUVILLE-AUX-BOIS	Construction d'une piscine	Ville de Neuville-aux-Bois	Remon
15.05	CHARTRES	Boulevards de Chartres	Ville de Chartres	Galibourg
16.05	MONTBRUN LES BAINS	Extension de l'établissement thermal	Commune de Montbrun	Drevet
19.05	BORDEAUX	Construction de collèges	Conseil général de la Gironde	Dubor
21.05	CHALONS EN CHAMP	Reconstruction de 2 unités	Établissement public de santé	Spitz
22.05	BONNEUIL-SUR-MARNE	Schéma d'aménagement du port	Port autonome de Paris	Brunet
22.05	NIMES	Siège de la CAF du Gard	CAF du Gard	Delord
22.05	CHARTRES	Boulevards de Chartres	Ville de Chartres	Galibourg
23.05	TROYES	Construction d'une halle sportive	Conseil général de l'Aube	Vetter
26.05	MONTREUIL	Restructuration du groupe scolaire Nanteuil	Ville de Montreuil	Vetter
28.05	PRIVAS	Construction de l'institut des arts du cirque	Conseil général de l'Ardèche	Duchier
JUIN				
04.06	REIMS	Extension de l'ESIEC	Ville de Reims	Remon
05.06	NANTES	Agrandissement de l'hôpital	Centre hospitalier universitaire de Nantes	Spitz
05.06	STRASBOURG	Réalisation de la nouvelle bibliothèque médiathèque	Ville de Strasbourg	Reichardt
05.06	NEMOURS	Restructuration du long séjour	Centre hospitalier de Nemours	Vetter
10.06	LES ANDELYS	Site du Château Gaillard	Ville des Andelys	Galibourg
10.06	CAEN	Restructuration du château de Caen	Ville de Caen	Weil
11.06	MORDELLES	Réhabilitation de la ferme Pâtis	Ville de Mordelles	Duval
17.06	ST CLOUD	Réalisation de la nouvelle bibliothèque médiathèque	Ville de St Cloud	Duval
19.06	VIENNE	Rénovation du stade nautique	Communauté d'agglomération	Drevet
19.06	VIENNE	Rénovation du gymnase "porte de Lyon"	Communauté d'agglomération	Drevet
20.06	BEAUSOLEIL	Construction d'un groupe scolaire	Ville de Beausoleil	Delord
23.06	PRIVAS	Extension de l'hôpital local	Hôpital de Privas	Warnant
24.06	MONTPELLIER	Construction d'une halle pilote	INRA de Montpellier	Bouchez
26.06	ROUEN	Espace des marégraphes	Port autonome de Rouen	Duval
JUILLET				
01.07	STRASBOURG	Réalisation du musée des sciences	Ville de Strasbourg	Bermond-Porchon
04.07	SAINT-DIZIER	Construction d'un groupe scolaire	Ville de St Dizier	Remon
07.07	LES ULIS	Réhabilitation du centre ville	Ville des Ulis	Galibourg
09.07	CALAIS	Musées de la dentelle et de la mode	Musées de France	Bassez
10.07	STRASBOURG	Réalisation d'une salle de spectacles	Ville de Strasbourg	Bouchez
22.07	DIJON	Construction d'un pavillon pour billetterie	DRAC Bourgogne	Brout
25.07	CHATEAUDUN	Construction de logements	Le Logement Dunois	Galibourg
AOUT				
SEPTEMBRE				
01.09	ST QUENTIN	Construction d'un centre de secours	SAN de St Quentin	Weil
04.09	CALAIS	Musée de la dentelle et de la mode	Musées de France	Colombier

08.09	COURBEVOIE	Extension d'un parking	Ville de Courbevoie	Guervilly
10.09	MONTREUIL	Construction du centre dramatique	Ville de Montreuil	Desmoulin
12.09	STRASBOURG	Équipement du bâtiment MISHA	Université Marc Bloch	Bouchez
12.09	CAEN	Salle de musiques actuelles	Ville de Caen	Galibourg
15.09	AUBENAS	Construction d'un centre de gérontologie	Centre hospitalier d'Aubenas	Quelderie
15.09	PARIS	Construction réhabilitation d'un centre médico-scolaire	UGECAM	Galibourg
16.09	TROYES	Requalification de la place Jean Jaurès	Ville de Troyes	Colombier
18.09	NARBONNE	Conception/réalisation	Centre hospitalier de Narbonne	Hellin
19.09	CHARLEVILLE	Reconstruction du pont St Nicolas	Conseil général des Ardennes	Bougeard
22.09	STRASBOURG	Extension du patio	Université Marc Bloch	Ricciotti
23.09	AUBUSSON	Extension du musée	Conseil général de la Creuse	Spitz
23.09	CHATEAUROUX	Reconstruction du collège St Jean	Conseil général de l'Indre	Imholz-Levrey
23.09	BORDEAUX	Extension des archives départementales	Conseil général de la Gironde	Daniel
26.09	BEAUSOLEIL	Construction d'un groupe scolaire	Ville de Beausoleil	Delord
29.09	BOURG ST ANDEOL	Extension de l'hôpital local	Hôpital de Bourg St Andéol	Warnant
OCTOBRE				
06.10	MONTPELLIER	Construction d'un aquarium	DRAC Montpellier	Bougeard
06.10	CLICHY	Aménagement de locaux	Ville de Clichy	Remon
08.10	ALLONNES	Construction d'un foyer d'accueil spécialisé	Centre hospitalier de la Sarthe	Duval
09.10	LA ROCHELLE	Réalisation de l'institut littoral	Conseil général de Charente-Maritimes	Warnant
10.10	MONTREUIL	Construction de l'école Louise Michel	Ville de Montreuil	Guervilly
10.10	BESANCON	Restructuration de l'hôpital rural St Louis	hopital de Besançon	Guyard
13.10	LYON	Construction d'un bâtiment	Ministère de la Défense	Gautrand
13.10	CAEN	Restructuration du château de Caen	Ville de Caen	Weil
14.10	PARIS	Schéma d'aménagement du port	Port autonome de Paris	Guyard
15.10	CHAMPIGNY SUR MARNE	Restructuration d'un groupe scolaire	Ville de Champigny sur Marne	Imholz-Levrey
17.10	NANTES	Agrandissement et modernisation	Centre hospitalier universitaire de Nantes	Spitz
18.10	NYONS	Réhabilitation d'une place	Ville de Nyons	Warnant
21.10	CLICHY	Aménagement de locaux	Ville de Clichy	Ricciotti
22.10	VESOUL	Palmarès départemental	CAUE de Haute-Savoie	Warnant
22.10	LA CHARITE SUR LOIRE	Restructuration de l'hôpital	Centre hospitalier spécialisé	Kock
22.10	BEAUSOLEIL	Construction d'un groupe scolaire	Ville de Beausoleil	Delord
24.10	PARIS	Réhabilitation des bureaux	Ministère de la Santé et de la Famille	Galibourg
26.10	CLICHY	Construction d'un conservatoire	Ville de Clichy	Butler
27.10	PARIS	Construction d'un bâtiment	Université René Descartes	Butler
29.10	DIJON	Réalisation d'un bâtiment	INRA de Dijon	Dumetier
30.10	BLOIS	Réhabilitation de l'hôpital	Centre hospitalier de Blois	Remon
NOVEMBRE				
03.11	PARIS	Réhabilitation de bureaux Segur-Fontenoy	Ministère des Affaires Sociales	Reichardt
03.11	AULNAY-SOUS-BOIS	Réhabilitation de la psychiatrie	Centre hospitalier d'Aulnay	Daniel
05.11	LANNION	Réalisation de la médiathèque	Ville de Lannion	Philippon
12.11	NEMOURS	Restructuration du centre le long séjour	Centre hospitalier	Vetter

13.11	LYON	Construction d'un bâtiment de restauration	Ministère de la Défense	Gautrand
14.11	SAINT-BRIEUC	Construction d'une maison départementale	Conseil général des Côtes d'Armor	Brout
14.11	EPINAY-SUR-SEINE	Restructuration d'une école maternelle	Ville d'Epinay-sur-Seine	Vetter
14.11	TOULOUSE	ZAC Andromède	SEM Blagnac-Constellation	Galibourg
19.11	CHATEAURoux	Reconstruction du collège St Jean	Conseil général de l'Indre	Imholz-Levrey
19.11	SELESTAT	Construction d'un bâtiment	Communauté de communes	Yedid
20.11	LYON	Construction d'une brigade de gendarmerie	Ministère de la Défense	Reichardt
20.11	ANNECY	Construction d'un immeuble	Syndicat mixte d'aménagement	Drevet
20.11	TOULOUSE	ZAC des Monges	SEM Blagnac-Constellation	Galibourg
21.11	RODEZ	Construction d'un centre intercommunal	Communauté d'agglomération	Warnant
24.11	CORTE	Construction d'une maison de l'étudiant	Crous de Corte	Delord
25.11	CLICHY	Réhabilitation de la piscine municipale	Ville de Clichy	Desmoulin
26.11	METZ	Construction d'un centre culturel	Communauté d'agglomération	Spitz
27.11	DOLE	Réalisation d'un gymnase	Ville de Dôle	Warnant
28.11	JEUMONT	Reconversion du hall industriel	Ville de Jeumont	Vetter
DECEMBRE				
03.12	LANNION	Restructuration de logements	Office départemental	Berlottier
09.12	BORDEAUX	Aménagement du campus	Université de Bordeaux III	Weil
09.12	ORMESSON	Construction d'une médiathèque	Ville d'Ormesson	Duchier
11.12	EPINAY SUR SEINE	Réaménagement du centre ville	Ville d'Epinay-sur-Seine	Tribel
11.12	LYON	Aménagement des ateliers	Ministère de la Défense	Van de Wyngaert
12.12	ROANNE	Restructuration et extension	Centre hospitalier de Roanne	Spitz
15.12	BOBIGNY	Construction d'un restaurant inter-administratif	Préfecture de la Seine St Denis	Weil
17.12	MONTREUIL	Construction du centre dramatique national	Ville de Montreuil	Desmoulin
17.12	ESSONNE	Construction d'un gymnase	Communauté d'agglomération	Colombier
18.12	STRASBOURG	Restructuration du collège de Villé	Conseil général du Bas-Rhin	Dubois
18.12	NIMES	Prix d'architecture	Caue du Gard	Dubor
18.12	DOLE	Construction d'un gymnase	Ville de Dôle	Warnant
19.12	CLICHY	Construction d'un conservatoire	Ville de Clichy	Bermond-Porchon

Les interventions des permanents de la MIOCP : manifestations, colloques, rencontres professionnelles

La MIOCP est régulièrement conviée à des manifestations thématiques, à des colloques et autres rencontres professionnelles.

Les congrès professionnels

La MIOCP a participé aux congrès ou assemblées générales de diverses organisations professionnelles. Cela a été l'occasion pour elle de rappeler ses actions, de faire le point sur les évolutions en cours, et d'échanger informations et points de vue avec les professionnels dans les conditions les meilleures.

- Union Nationale des Techniciens et Economistes de la Construction (UNTEC) le 16 mai.
- Association des Ingénieurs des Villes de France (AIVF) le 11 juin.
- Association des Directeurs des Services Techniques Départementaux (ADSTD) le 12 juin.
- Syndicat National des Architectes, des agrées et des maîtres d'œuvre en bâtiment (SYNAAMOB) le 30 juin.
- Union Nationale des Syndicats Français d'Architecture (UNSFA), le 03 septembre.
- Fédération Nationale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (FNCAUE) le 7 octobre.
- Fédération des Sociétés d'Economie Mixte le 09 octobre.

Les interventions au titre d'expert

C'est en qualité de conseil que la MIOCP est sollicitée par des professionnels de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre, engagée dans des projets concrets d'aménagement public, pour intervenir à leurs côtés lors des phases préparatoires ou de choix des maîtres d'œuvre de ces opérations.

Les conseils approfondis à la maîtrise d'ouvrage

- TROYES : lancement de marchés de définition pour un îlot universitaire.
- AMIENS : montage d'un concours à 2 tours pour la réhabilitation et l'extension de l'hôpital.
- ORLEANS LA SOURCE : conseils pour la suite à donner aux marchés de définition.
- BREST : lancement de marchés de définition en vue du réaménagement du plateau des CAPUCINS.
- ORLEANS : lancement de marchés de définition pour la réhabilitation et l'extension de l'hôpital.
- Agence d'urbanisme de l'agglomération orléanaise : conseils pour l'organisation de consultations pour la maîtrise d'œuvre urbaine du secteur de la Tête Nord du Pont de l'Europe.
- Agence d'agglomération du Val de Bièvres :
- Conseil Général de Seine-et-Marne : organisation pour la conduite des études de requalification d'une infrastructure routière.
- Université Bordeaux III : conseils pour le choix de la procédure de désignation d'un concepteur, organisation du concours, critères ...

■ Contribution à la 12^e séance du Pôle Paysage, organisée par le Conseil Général des Ponts et Chaussées (CGPC) sur le thème : " L'Europe ou le paysage sous influence : l'expérience allemande ou la tradition française " - 25 Novembre 2003 -

Aujourd'hui l'Europe se construit à partir des cultures étrangères. A travers certaines expériences, il s'agit de comprendre comment ces différences culturelles influent sur notre cadre de vie et notre aménagement quotidien.

Les sollicitations et les réponses téléphoniques

A partir d'éléments d'analyse des modes d'intervention des structures institutionnelles et professionnelles, recueillis au cours des enquêtes menées ces dernières années, la MIQCP s'est essayée à montrer en quoi ces particularismes nationaux pouvaient agir sur le management du processus de projet et sur leur contenu. L'exemple du workshop international organisé par la ville de Herten, dans la Ruhr, pour décider des orientations d'aménagement et de requalification de ses friches minières a servi d'appui à la réflexion.

■ Les "Nouveaux Albums des Jeunes Architectes" (NAJA)

A l'initiative de la DAPA, et dans le cadre de la campagne d'intérêt général en faveur de la qualité architecturale, les NAJA contribuent à une politique publique dont l'objectif est, tous les deux ans, d'identifier et d'aider de jeunes talents, âgés de moins de 35 ans, avec très peu de références, à accéder à la commande et à s'insérer professionnellement.

La MIQCP a été sollicitée pour faire partie du comité d'experts constitué pour la session 2003-2004 des "Nouveaux Albums des Jeunes Architectes" ; plusieurs réunions d'analyses croisées furent organisées, en vue d'examiner les 186 dossiers de candidatures reçus, en préparation du jury international siégeant début 2004.

■ Participation au colloque organisé par la DGUHC (Ministère de l'Équipement) sur le thème : "L'assistance à maîtrise d'ouvrage, une ambition pour l'ingénierie publique" – Tours – les 29 et 30 Janvier 2003 –

La politique de modernisation de l'ingénierie publique, engagée par le Ministère de l'Équipement, a fourni le thème central du Colloque national annuel organisé à l'attention des services déconcentrés du Ministère, confrontés à une redéfinition de leurs missions d'assistance auprès des collectivités territoriales. Les représentants de la MIQCP ont participé à 6 des 10 ateliers de réflexion déclinant le thème central : organisation de la maîtrise d'ouvrage / prise de commande / programmation et marchés de définition / transfert de méthodes des constructions publiques vers d'autres domaines (espaces publics, opérations complexes d'aménagement, infrastructures, stations d'épuration,...).

La MIQCP met les compétences respectives de ses agents à disposition des professionnels qui la sollicitent ponctuellement sur des points précis, qu'il s'agisse de questions pratiques, d'explicitation de textes juridiques, ou de méthodes ...

La disponibilité et l'écoute attentive des agents de même que les conseils personnalisés ainsi dispensés encouragent le recours à cette assistance téléphonique permanente.

Gage de ce succès, l'augmentation de la fréquentation de ses lignes téléphoniques recensées par la Mission : 2500 appels ont été traités, en 2003 contre environ 2000 en 2002.

Il est à noter par ailleurs que de plus en plus de questions arrivent par la voie électronique (emails) directement chez les permanents, et ne sont donc pas comptabilisées ici.

Prestataires de maîtrise d'œuvre (architectes, urbanistes, programmistes, bureaux d'études, ...)	24 %
Administrations, secteur semi-public	23 %
Mairies, Villes, Communautés de communes	22,6 %
Conseils généraux et régionaux, Universités, Ecoles, Centres de formation, Secteur hospitalier	14 %
DDE, DRE	8,8 %
CAUE	7,6 %

La refonte de la charte éditoriale

Les publications de 2003

INFORMATION

La MIOCP édite, en tant que supports d'informations et de recommandations, des ouvrages divers, qui tantôt s'intègrent dans ses collections, tantôt consignent des études ou relatent des colloques thématiques.

La MIOCP s'attache à actualiser ses publications au fil des évolutions législatives et réglementaires.

Elles sont toujours issues de l'observation des pratiques et de la concertation avec les professionnels.

Jusqu'à présent élaborés en dehors d'une réelle ligne graphique construite et homogène, les publications de la MIOCP pouvaient parfois manquer de lisibilité ou de clarté pour les maîtres d'ouvrage souhaitant rapidement s'informer et savoir où trouver tel ou tel type de renseignement.

Consciente de cette lacune, la MIOCP a décidé de réorganiser, en le normalisant, son système d'identité graphique.

Pour ce faire, la Mission a sollicité plusieurs agences spécialisées qui lui ont proposé différents projets de charte graphique plaidant tous pour une rationalisation de l'approche visuelle. Ceci devait permettre une valorisation des prestations éditoriales de la Mission en adéquation avec sa volonté de faciliter la lecture de ses travaux.

Le projet retenu s'applique désormais à toutes les nouvelles publications de la MIOCP.

Constructions Publiques, Architecture et HQE

Le premier semestre 2003 a vu la publication et la large diffusion de la plaquette "CONSTRUCTIONS PUBLIQUES, ARCHITECTURE ET HQE".

Le propos de celle-ci s'inscrit dans le droit fil des recommandations de la MIOCP sur les processus de commande, et en particulier milite pour une intégration de la démarche de Haute Qualité Environnementale (HQE) dans celle, plus globale, qui doit présider à la construction d'ouvrages publics.

La HQE, bien que devant faire appel à des techniques plus élaborées, ne peut s'instaurer en discipline autonome. Elle doit par ailleurs être portée par une volonté "militante".

Comment intégrer la HQE dans une démarche programmatique ? Comment la préoccupation environnementale doit-elle revisiter et enrichir les nombreux paramètres qui font la qualité d'un projet ?

Cette plaquette est en outre une invitation à la distance et à la réflexion sur tous les enjeux d'une construction publique.

Son objectif est d'inciter les maîtres d'ouvrage à faire confiance aux équipes de programmation et de maîtrise d'œuvre qui devront allier de nouveaux savoirs et de nouvelles techniques à leur éthique et à leur engagement de la qualité architecturale.

Cette plaquette de recommandations a été tirée à 13 000 exemplaires. Outre les moyens propres de la MIOCP, la diffusion a reçu un appui des CAUE et des conseils régionaux de l'ordre des architectes. Elle est par ailleurs téléchargeable sur le site internet www.archi.fr/MIOCP

Rapport d'enquête "Comprendre les pratiques européennes – Le développement de la procédure de PPP/PFI en Grande-Bretagne" - Novembre 2003

Le gouvernement britannique a soutenu avec détermination une nouvelle politique de rationalisation des achats publics ayant un impact fort dans les domaines de la construction et de l'aménagement. Les projets PFI (Private Finance Initiative) en sont un des vecteurs les plus visibles.

De quoi s'agit-il concrètement ?

L'objectif de l'enquête menée par la MIOCP est de comprendre, et de faire le point sur la pratique de cette politique menée depuis 1992, pour apporter une contribution aux réflexions actuellement menées en France sur la possibilité et la pertinence de recourir à une procédure de même nature pour la réalisation et la gestion des équipements publics. Le point de vue privilégié a été celui du maître d'ouvrage public, responsable de la définition du service à accomplir, décideur du choix des moyens à mobiliser pour s'en assurer.

L'enquête s'appuie d'une part, sur les éléments recueillis au cours des rencontres, conduites sur place en juin 2003, avec les représentants des ministères particulièrement impliqués dans cette politique (Justice, Education, Intérieur, Santé) et des organismes en charge de son développement (auteurs des recommandations et des documents-types de contractualisation) ; d'autre part, sur l'étude d'une documentation de plus en plus abondante sur le sujet.

Cette enquête et ses enseignements, à propos d'un processus particulier dans un contexte particulier, apportent la contribution de la MIOCP à la concertation interministérielle en cours ; elle pose quelques questions utiles et esquisse des thèmes de réflexion à approfondir pour une amélioration de nos pratiques contractuelles au bénéfice de la qualité globale des équipements publics, dans le respect des directives européennes.

La refonte du "Mémento de l'architecte consultant MIOCP"

Ce mémento, dont la première version datait de 1994, est un guide pratique destiné aux architectes-consultants de la MIOCP pour leurs interventions dans les jurys. Ce guide, dans un déroulement chronologique, leur rappelle le rôle à tenir par un architecte membre d'un jury. Le consultant retrouve également dans ce mémento les principales recommandations de la MIOCP à transmettre aux maîtres d'ouvrage lors des jurys.

Ce document a été diffusé aux Conseils régionaux de l'ordre des architectes qui désignent également, sur demandes des maîtres d'ouvrage, des architectes jurés. Enfin, il sert également de document pédagogique lors des interventions de la MIOCP pour la formation d'architectes jurés.

La fréquentation du site est en constante augmentation. Ainsi 39 000 connexions ont été enregistrées en 2003 (à comparer aux 32 000 de 2002).

Le site met à disposition, aux fins de téléchargement, l'ensemble des publications de la Mission ainsi que les textes juridiques essentiels qui concernent la commande publique d'ouvrages.

Par ailleurs, près de 400 messages sont parvenus à la MIOCP par le biais du site, sollicitant un conseil ou soulevant une question d'actualité.

Internet :
www.archi.fr/MIOCP

La formation à la maîtrise d'ouvrage

Des organismes variés demandeurs de journées de formation et de sensibilisation

LES FORMATIONS

L'activité de formation occupe une place toujours aussi importante dans le plan de charge de la MIQCP. Ceci est dû en particulier au renouvellement des contextes réglementaires de la commande publique, à la multiplicité des collectivités maîtres d'ouvrage, ainsi qu'à la mobilité des personnels au sein de celles-ci.

Compte-tenu du nouveau contexte de la commande publique qui tend à responsabiliser davantage les maîtres d'ouvrage dans leur choix et dans le cadre d'une décentralisation accrue au profit des collectivités territoriales, la MIQCP se doit plus que jamais de développer ses actions de formation-conseils auprès de l'ensemble des collectivités publiques au bénéfice de la qualité des équipements et de l'espace publics.

La MIQCP met à profit sa participation à l'élaboration des textes pour les expliciter et transmettre ses recommandations aux responsables de l'acte de bâtir et d'aménager.

En 2003, les experts de la MIQCP ont animé 80 journées de sensibilisation ou formation sur l'ensemble du territoire français, sensibilisant près de 3500 personnes à la qualité architecturale et à la réglementation de la commande publique.

Même si de nombreuses formations sont organisées en région parisienne, elles sont suivies par de nombreux participants venant de toutes les régions.

La MIQCP est habituellement sollicitée par les organismes ou institutions professionnelles habilitées par nature à produire des formations appropriées auprès des professionnels du cadre de vie.

En particulier, dans le cadre du renouvellement de la convention signée par le Ministère de la Culture et de la Communication et le Ministère de l'Équipement, elle a été confortée dans sa mission de formation des personnels des services déconcentrés de ces Ministères (DDE, DRAC, SDAP, ...).

La MIQCP a par ailleurs noué des contacts avec les grandes écoles de l'Équipement pour l'étude et le développement d'un cycle de formation supérieure à la maîtrise d'ouvrage.

■ **des organismes de formation** tels que l'École Nationale des Ponts et Chaussées (ENPC), l'École Centrale de Paris, l'École Nationale des Techniciens de l'Équipement de Valenciennes (ENTE), l'École Nationale des Travaux Publics de l'État de Lyon (E.N.T.P.E.), l'École Nationale de la Santé Publique, les écoles d'architecture (Nantes, Val de Marne), les Centres Interrégionaux de Formation Professionnelle (CIFP de Paris, Nantes, Toulouse), le Moniteur, l'Institut d'Urbanisme de Paris (IUP), le Centre de Formation des Architectes d'Aquitaine, le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (C.N.F.P.T.), l'École Spéciale d'Architecture, l'Institut Finlandais de l'Éducation Nationale, "Animation, Recherche, Recyclage, Conseil" (ARCC).

■ **des organismes professionnels** comme les Ordres Régionaux des Architectes, l'Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes (l'UNSF), la Chambre des Ingénieurs Conseils de France (CICF), le Conseil National de l'Ordre des Architectes Italiens.

Les thèmes
abordés auprès
de diverses
catégories de publics

■ **des maîtres d'ouvrage** : Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, l'Association des Ingénieurs Territoriaux de France, l'Association des directeurs des services techniques des départements (A.D.S.T.D.).

■ **divers autres organismes** tels que les conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), la Fédération Nationale des CAUE (FNCAUE), les Unions Régionales des CAUE (Pays de la Loire, Région Ile de France), les CETE de Nantes, Bordeaux et Méditerranée, Avenir et Patrimoine "Futur et Héritage", La Fédération des SEM, Club des Construction Publiques du Sud-Ouest "Jonction 2000", Réseau "SEM/SCET" (Groupe Caisse des Dépôts).

■ **LE CODE DES MARCHES PUBLICS DE 2001 ET LES PROCEDURES SPECIFIQUES DE CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE**

Depuis la sortie du code de 2001, la MIQCP a organisé, en étroite coopération avec les Directions Régionales de l'Équipement (DRE), les Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC) et les conseils régionaux de l'Ordre des architectes (CROA), des réunions régionales d'informations à l'intention des maîtres d'ouvrage publics. Des centaines de participants ont ainsi été formés à la mise en œuvre de pratiques favorisant "in fine" l'ouvrage de la meilleure qualité possible.

A signaler qu'en dehors des organismes habituels demandeurs d'information (ENPC, Centrale, CIFP de Toulouse, Cete d'Aix-en Provence et Bordeaux), le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) a renouvelé sa proposition de formation sur ce thème dans son programme consolidant ainsi les liens établis depuis 2002.

■ **LA QUALITE ARCHITECTURALE COMME ENJEU POUR LA MAITRISE D'OUVRAGE**

La maîtrise d'ouvrage et ses enjeux

La loi MOP et ses décrets : ce thème a fait l'objet de nombreuses formations au sein des écoles (ENPC, Centrale, Ecole d'Architecture de Nantes), du CETE de Bordeaux et de l'Association des Ingénieurs Territoriaux de France.

Il s'est aussi décliné dans les CIFP de Nantes et Paris à l'intention des conducteurs d'opération en DDE, à l'Ecole Spéciale d'Architecture dans le cadre de la formation continue des architectes en fin de cycle, et à l'Institut d'Urbanisme de Paris (Paris 12) dans un module "maîtrise d'ouvrage" du DESS de maîtrise d'ouvrage urbaine.

Ce thème a été en particulier expliqué dans le domaine des infrastructures qui exigent désormais un recours à la maîtrise d'œuvre privée. Cet aspect de l'évolution de l'ingénierie publique a été pris en compte par l'ENPC.

La sensibilisation des élus

Comme les années précédentes, la MIQCP et la Direction de l'Architecture et du Patrimoine (DAPA) ont apporté leur assistance financière au réseau des Conseils d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) dans l'organisation de journées de sensibilisation à la qualité architecturale destinées aux élus. L'application du code des marchés publics à la maîtrise d'œuvre a fait l'objet de quatre journées (CAUE de l'Aisne, Indre, Eure-et-Loir et Jura) mais d'autres sujets plus spécifiques, comme celui des espaces publics et de la haute qualité environnementale, ont été traités.

La démarche spécifique de projet d'espaces publics

Les interventions se sont déroulées dans les CAUE du Rhône, Lot-et-Garonne et des Deux Sèvres. Dans ce dernier département, il faut souligner l'implication financière et la volonté politique du Conseil Général et du Conseil Régional pour que soit prise en compte cette démarche de projet en cohérence à la fois dans les politiques locales et régionales.

A noter que ce thème a été développé à l'E.N.T.E. de Valenciennes dans le cursus pédagogique des techniciens de l'Équipement pour leur faire découvrir, au travers des processus de qualité, le champs d'action du ministère sur les lieux publics.

La haute qualité environnementale

En 2003, deux journées ont été organisées respectivement par le CAUE du Loiret et celui de la Nièvre. Ces séances ont pour contenu un exposé sur la démarche H.Q.E., l'exposé du point de vue de la MIOCP, des illustrations d'opérations relatées par leur maître d'ouvrage et leur architecte. L'ouvrage "Constructions publiques, Architecture et HQE", remis à chaque participant, sert de support à l'intervention de la MIOCP.

L'organisation des concours d'architecture et d'ingénierie et les autres procédures de choix d'un maître d'oeuvre

La MIOCP a été sollicitée huit fois dans les différents centres de formation de l'Équipement (ENPC – ENTE – CIFP) et à l'École d'Architecture de Paris-Val-de-Marne.

La formation des jurés de concours

La MIOCP a organisé avec les CROA de Lorraine, Ile de France et PACA 6 journées de formation des architectes invités à siéger dans les jurys ; c'est l'opportunité d'y intégrer une approche pédagogique des dispositions du code des marchés publics et de débattre sur la déontologie de ces professionnels dont le rôle pédagogique est essentiel.

La programmation des bâtiments publics

Ce thème a été développé auprès d'architectes (à Bordeaux, au Centre des Architectes d'Aquitaine, à Anvers au Forum des Architectes de Flandre) et dans le cadre de la formation post-recrutement des Ingénieurs des Travaux Publics de l'État issus de l'examen professionnel (ENTPE de Lyon).

Les marchés de définition simultanés

La demande de formation ou d'informations en matière de conduite de la méthode des marchés de définition simultanés s'est manifestée dans le cadre de l'ENPC, du CNFPT et du réseau SEM/SCET.

La professionnalisation des services de maîtrise d'ouvrage

La MIOCP a rencontré l'ESTP, l'ENPC et le CNFPT pour étudier la mise en place d'un système de formation permettant aux assistants maître d'ouvrage et maîtres d'ouvrage publics d'apprendre et d'exercer leur métier en leur faisant prendre en compte toutes les composantes juridiques, techniques et architecturales d'un projet, depuis l'expression de l'intention jusqu'à sa phase de livraison. La constitution d'un groupe de travail avec le CNFPT a été décidée pour monter un module d'une durée équivalente à celle d'un DESS (200 h), dans le cadre de la formation continue.

Ce projet devrait répondre aux besoins nés de l'éclatement de la maîtrise d'ouvrage publique, la décentralisation ayant démultiplié à l'extrême l'exercice de ces responsabilités pour lesquelles les savoirs et l'expérience sont particulièrement nécessaires.

Liste des interventions assurées en 2003

LIEU	ANNEE 2003	Organisme demandeur	Thème traité	Intervenants
JANVIER				
NANTES	22-janv-03	C.E.T.E. de Nantes	Présentation de l'étude Europe	S. Weil
PARIS	23-janv-03	U.N.S.F.A.	La place de l'architecte dans le cadre de la conception-réalisation	J. Cabanieu
NANCY	23-janv-03	C.R.O.A. de Lorraine	Formation de jurés de concours	G. Lamour + P. Vetter
TOURS	29 et 30/01/2003	D.G.U.H.C.	Colloque sur l'assistance à maîtrise d'ouvrage des D.D.E.	J. Cabanieu + S. Weil + G. Lamour
PARIS	30-janv-03	Avenir et Patrimoine "Futur et Héritage"	Loi MOP – CMP - Marchés de définition	J. Cabanieu
FEVRIER				
NANCY	6 et 7 févr-03	Conseil Général de Meurthe et Moselle	Rencontre du Club des chargés du Patrimoine sur les marchés de maîtrise d'œuvre	J. Cabanieu
NANCY	06-févr-03	Conseil Général de Meurthe et Moselle	Exposition collèges	J. Cabanieu
PARIS	10 et 11 -févr-03	Le MONITEUR	Les marchés de maîtrise d'œuvre	J. Cabanieu + G. Lamour
PARIS	28-févr-03	Ecole Spéciale d'Architecture	Formation à la maîtrise d'ouvrage publique : les relations public/privé	S. Weil
MARS				
CHATEAUROUX	07-mars-03	C.A.U.E. de l'Indre + Conseil Général + l'AMF	L'application du nouveau code des marchés publics à la maîtrise d'œuvre	J. Cabanieu
PARIS	12-13-mars-03	Ecole Nationale des Ponts et Chaussées	Conduire les études architecturales et techniques dans le cadre de la loi MOP	J. Cabanieu + G. Lamour
PARIS	20-mars-03	La Fédération des S.E.M.	Marchés de définition pour les bâtiments et les projets urbains	J.M. Galibourg
NANTES	25-mars-03	C.I.F.P.	Prise de poste des chargés d'opération de constructions publiques : comprendre les enjeux urbains et sociaux des bâtiments publics	S. Weil
RENNES	26-mars-03	Ecole Nationale de la Santé Publique	Choix du maître d'œuvre	G. Lamour
PARIS	25-mars-03	C.I.F.P.	Prise de poste des chargés d'opération de constructions publiques : loi MOP	J. Cabanieu
PARIS	28-mars-03	C.I.F.P.	Prise de poste des chargés d'opération de constructions publiques : comprendre les enjeux urbains et sociaux des bâtiments publics	S. Weil
AVRIL				
PARIS	01-avr-03	CROA Ile de France	Concours	J.M. Galibourg
NIORT	03-avr-03	CAUE des 2 Sèvres	Sensibilisation des élus : programme des équipements et aménagement des espaces publics	S. Weil
VALENCIENNES	04-avr-03	Ecole Nationale des Techniciens de l'Etat	Evaluation de la qualité des lieux publics	S. Weil
PARIS	14 et 15/04/2003	Le MONITEUR	Les marchés de maîtrise d'œuvre	J. Cabanieu + G. Lamour
ANGERS	24-avr-03	Union Régionale des C.A.U.E. des Pays de la Loire + Ecole d'Archi. De Nantes	Loi MOP - Code des marchés publics	G. Lamour
MAI				
PARIS	06-mai-03	C.R.O.A. Ile de France	Jurés de concours	J. Cabanieu
TOULOUSE	14-mai-03	C.I.F.P.de Toulouse	Prise de poste des chargés d'opération de constructions publiques : concours	J.M. Galibourg

PARIS	14-mai-03	C.I.F.P.de Paris	Prise de poste des chargés d'opération de constructions publiques: choix du maître d'œuvre	G. Lamour
CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE	15-mai-03	C.A.U.E. du Loiret	Sensibilisation des élus : Haute Qualité Environnementale	J.M. Galibourg
ORLEANS	16-mai-03	U.N.T.E.C..	Congrès national des Economistes de la Construction	J. Cabanieu
CRETEIL	17-mai-03	Institut d'Urbanisme de Paris	Maîtrise d'ouvrage des projets urbains	S. Weil
NANTES	20-mai-03	C.I.F.P.de Nantes	Prise de poste des chargés d'opération de constructions publiques : connaître les conditions de négociation des marchés de maîtrise d'œuvre + concours	G. Lamour
PARIS	22-mai-03	Ecole Nationale des Ponts et Chaussées	Procédures de marchés de définition	J. Cabanieu
CHARTRES	22-mai-03	C.A.U.E. Eure et Loir	Sensibilisation des élus à la commande publique	J.M. Galibourg
LYON	22-mai-03	C.A.U.E. du Rhône	Sensibilisation des élus aux "démarches de projet d'espace public"	S. Weil
LYON	22-mai-03	E.N.T.P.E.	Programmation des bâtiments publics	G. Lamour
AGEN	28-mai-03	C.A.U.E. du Lot et Garonne	Sensibilisation des élus : programme des équipements et aménagement des espaces publics	S. Weil
SAINT-MALO	30-mai-03	SYNAAMOB	Congrès annuel	J. Cabanieu
JUIN				
PARIS	3-et-5-juin-2003	Le MONITEUR + UNSFA + SYNTEC	Rencontre des professionnels de la maîtrise d'œuvre	MIQCP (Président + JC + ...)
CAEN	11-juin-03	Association des Ingénieurs Territoriaux de France	Assises Nationales : loi MOP et ses évolutions	J. Cabanieu
RODEZ	12 et 13-juin-03	Association des directeurs de services techniques des départements (A.D.S.T.D.)	Assemblée générale : table ronde sur partenariat public-privé	J. Cabanieu
LIMOGES	17-juin-03	C.R.O.A. du Limousin + D.R.E. + D.R.A.C.	L'application du nouveau code des marchés publics à la maîtrise d'œuvre	J. Cabanieu
PARIS	17-juin-03	C.R.O.A. Ile de France	Jurés de concours	G. Lamour
PARIS	19-juin-03	Réseau S.E.M./S.C.E.T.	Marchés de maîtrise d'œuvre et de définition	J. Cabanieu
PARIS	20-juin-03	Délégation Slovaque	Loi MOP et concours	J.M. Galibourg
ISSY-LES-MOULINEAUX	20-juin-03	Centre National de la Fonction Publique Territoriale	L'application du nouveau code des marchés publics à la maîtrise d'œuvre	J. Cabanieu
CRETEIL	21-juin-03	Institut d'Urbanisme de Paris	Maîtrise d'ouvrage des projets urbains	S. Weil
LAON	24-juin-03	C.A.U.E. de l'Aisne	Sensibilisation des élus : l'application du nouveau code des marchés publics à la maîtrise d'œuvre	J.M. Galibourg
POITIERS	25-juin-03	D.R.E.+ C.R.O.A. + D.R.A.C. Poitou-Charentes	L'application du nouveau code des marchés publics à la maîtrise d'œuvre	J. Cabanieu
PARIS	26-juin-03	Fédération des S.E.M.	Evolution des pratiques de la maîtrise d'ouvrage publique	J.M. Galibourg
PARIS	26-juin-03	Le MONITEUR	Nouvelle réforme du code des marchés de maîtrise d'œuvre	J. Cabanieu
SEPTEMBRE				
PARIS	09-sept-03	SYNTEC - CICF - FIDIC	Rencontre Mondiale de l'Ingénierie	M.I.Q.C.P.
PARIS	11-sept-03	M.I.Q.C.P.	Réunion annuelle des architectes consultants de la M.I.Q.C.P.	M.I.Q.C.P.

AGEN	15-sept-03	JONCTION + C.I.F.P. de Toulouse	Réforme du code sur les marchés de maîtrise d'œuvre	N. Sitruk + A. Guervilly
PARIS	15 et 16-sept-03	Ecole Centrale	Loi MOP et passation des marchés de maîtrise d'œuvre	G. Lamour
ISSY-LES-MOULINEAUX	19-sept-03	Centre National de la Fonction Publique Territoriale	Les marchés de définition	J. Cabanieu
PARIS	23-sept-03	C.R.O.A. Ile de France	Formation des architectes : jurés de concours	J.M. Galibourg
AIX-EN-PROVENCE	30-sept-03	C.E.T.E. de Méditerranée	Le nouveau code des marchés publics - PPP	N. Sitruk
OCTOBRE				
LONDRES	01-oct-03	DAPA + MIQCP	Suite des enquêtes PPP/PFI	S. Weil
NANTES	2-3-4-oct-03	U.N.S.F.A.	Congrès annuel	J. Cabanieu + N. Sitruk + A. Guervilly
VALENCIENNES	07-oct-03	E.N.T.E.	Introduction à l'ingénierie publique (ex. critères qualité)	S. Weil
ARRAS	07-oct-03	F.N.C.A.U.E.	Assises Nationales du Mouvement des C.A.U.E.	J. Cabanieu
PARIS	15-oct-03	Ecole Nationale des Ponts et Chaussées	La nouvelle réglementation de la commande publique	J. Cabanieu + N. Sitruk
PARIS	16-oct-03	Ecole Nationale des Ponts et Chaussées	Loi MOP	J. Cabanieu
PARIS	20 et 21-oct-2003	Le MONITEUR	Les marchés de maîtrise d'œuvre	J. Cabanieu + G. Lamour
PARIS	23-oct-03	C.I.F.P. de Paris	La responsabilité des maîtres d'ouvrage publics, conducteurs d'opérations et constructeurs	N. Sitruk
PARIS	28-oct-03	Institut finlandais de l'Education nationale	Maîtrise d'ouvrage publique	J. Cabanieu
BARI (Italie)	30 et 31-oct-2003	Conseil National de l'Ordre des architectes Italiens	Congrès de la maîtrise d'œuvre sur les concours	J. Cabanieu
NOVEMBRE				
BORDEAUX	04-nov-03	Centre de formation des architectes d'Aquitaine	Programmation	G. Lamour
PARIS	05-nov-03	Centrale Formation Paris	Loi MOP et code des marchés publics	N. Sitruk
MANS	06-nov-03	Conseil de l'Ordre des Architectes des Pays de la Loire	Code des marchés publics	A. Guervilly
PARIS	06-nov-03	A.R.C.C. (Animation, Recherche, Recyclage, Conseil)	La commande publique en matière de construction	N. Sitruk
PARIS	13-nov-03	Centrale Formation Paris	Les marchés de maîtrise d'œuvre	N. Sitruk
NEVERS	14-nov-03	C.A.U.E. de la Nièvre	Sensibilisation des élus sur la HQE	J.M. Galibourg
BORDEAUX	18-nov-03	C.E.T.E. de Bordeaux	La réforme du code des marchés publics (projets MOP, PPP)	N. Sitruk
PARIS	20-nov-03	Ponts Formation Paris	Les marchés de maîtrise d'œuvre en matière d'infrastructures	N. Sitruk
BOLOGNE	21 et 22-nov-2003	Ministère des biens et des activités culturelles	Séminaire "Qualité de l'Architecture"	J. Cabanieu
BORDEAUX	24 et 25-nov-03	Association H.Q.E.	3 ^{èmes} Assises Nationales de la démarche H.Q.E.	J.M. Galibourg + J. Cabanieu
PARIS	26-nov-03	Centrale Formation Paris	Loi MOP	N. Sitruk
PARIS	26 et 27-nov-03	Ecole Nationale des Ponts et Chaussées	Concours : bâtiment et ouvrages d'art	J. Cabanieu + G. Lamour
TOULOUSE	27-nov-03	D.R.E. + C.R.O.A. + D.R.A.C. Midi-Pyrénées	Code des marchés publics	J. Cabanieu
CHARENTON	28-nov-03	Ecole d'Architecture Paris Val-de-Marne	Concours	J.M. Galibourg

DECEMBRE				
VALENCIENNES	1 ^{er} -déc-2003	E.N.T.E.de Valenciennes	La mise en compétition des maîtres d'œuvre	G. Lamour
PARIS	02/12/2003	Ponts Formation Paris	La responsabilité des maîtres d'ouvrage publics et des constructeurs	N. Sitruk
CHARENTON	05-déc-03	Ecole d'Architecture Paris Val-de-Marne	Concours	J.M. Galibourg
PARIS	8 et 9-déc-2003	Le MONITEUR	Les marchés de maîtrise d'œuvre	J. Cabanieu + G. Lamour
LONS-LE-SAUNIER	10-déc-03	C.A.U.E. du Jura	Sensibilisation des élus à la qualité architecturale	J. Cabanieu
PARIS	14/12/2003	Ponts Formation Paris	La responsabilité des maîtres d'ouvrage publics et des constructeurs	N. Sitruk
PARIS	15/12/2003	Union Régionale des C.A.U.E. d'Ile de France	Echanges d'expériences en matière de concours	J. Cabanieu + J.M. Galibourg + G. Lamour
PARIS	16-déc-03	Ponts Formation Paris	Les marchés de maîtrise d'œuvre en matière d'infrastructures	N. Sitruk
MARSEILLE	18-déc-2003	Ordre des Architectes PACA	Jurés de concours	G. Lamour + V. Berlottier

Bibliographie

Mis à part les ouvrages diffusés par des éditeurs, les publications suivantes sont disponibles gracieusement auprès de la MIQCP en adressant un fax au 01 40 81 23 78. Elles sont également téléchargeables sur le site de la MIQCP : www.archi.fr/MIQCP

■ OUVRAGES DIFFUSÉS PAR DES ÉDITEURS

ORGANISER UNE CONSULTATION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

3^e éd. - Paris, Editions du Moniteur, mars 2003.- 231 p. – 42 €.
(Mise à jour en fonction du code des marchés publics de 2001)

GUIDE À L'INTENTION DES MAÎTRES D'OUVRAGE POUR LA PROGRAMMATION DES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES

Paris, Editions du Moniteur, - juin 2001.- 156p. – 39 €.

GUIDE À L'INTENTION DES MAÎTRES D'OUVRAGE PUBLICS POUR LA NÉGOCIATION DES RÉMUNÉRATIONS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Paris, Editions du Journal Officiel, 2002 - 132 p.- 5,80 €.
(en vente aux éditions du Journal Officiel 26, rue Desaix- 75727- Paris Cedex 15 ; paru au Moniteur des Travaux Publics, cahier détachable, n° 4729 bis, 15 juillet 1994.- pp., 205-224)

INTÉGRER LA QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DANS LES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES

Paris, MIQCP, Association pour la haute qualité environnementale des bâtiments, Plan construction et architecture, mai 1998.- 143 p. - 10 €.
(en vente au CSTB ; Vente des publications BP n°2 - 77421 Marne la Vallée Cedex 2)

■ DOCUMENTS DIFFUSÉS PAR LA MIQCP

(téléchargeables en PDF sur le site <http://www.archi.fr/MIQCP/>)

CONSTRUCTIONS PUBLIQUES : ARCHITECTURE ET "HQE"

Paris, MIQCP, avril 2003 - 83 p.

LES ESPACES PUBLICS URBAINS

Paris, MIQCP, novembre 2001 – 172 p.

LA MÉTHODE DES MARCHES DE DÉFINITION SIMULTANÉS

Paris, MIQCP, juin 2001 - 84 p. (existe en langue anglaise)

LA QUALITÉ DES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES

Paris, MIQCP, décembre 1999 - 68 p. (existe en langue anglaise).

LA COMMANDE PUBLIQUE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE À TRAVERS LA JURISPRUDENCE

Paris, MIQCP, janvier 2000 - 51 p.

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT : LA MAÎTRISE D'ŒUVRE

Paris, MIQCP, décembre 1998 - 60 p.

LA SÉLECTION DES CANDIDATURES

2^e éd. - Paris, MIQCP, décembre 1998 - 45 p. - (1^{ère} éd. en 1996)

LES MARCHÉS DE DÉFINITION

Paris, MIQCP, 1^{ère} édition de mars 1997 - 55 p.

CONSTRUCTIONS PUBLIQUES, LE PRIX DES CONCOURS

Paris, MIQCP, novembre 1996 - 43 p.





■ ÉTUDES

LE DEVELOPPEMENT DE LA PROCEDURE DE PPP/PFI EN GRANDE-BRETAGNE

Rapport d'Enquête "Comprendre les pratiques européennes"; MIQCP
Ecole d'Architecture de Paris Val-de-Seine) - Novembre 2003.

LA DÉVOLUTION DES MARCHÉS DE MAITRISE D'ŒUVRE EN EUROPE

(Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni)
Paris, MIQCP / DAPA - École d'Architecture de Paris-Val de Seine - Octobre 2002.
(existe en langue anglaise).

LES CONCOURS DE MAITRISE D'ŒUVRE DANS L'UNION EUROPÉENNE

Paris, MIQCP / DAPA - École d'Architecture de Paris-Val de Seine - Décembre 1998.
(existe en langue anglaise).

■ ESQUISSES

n°1 mai 1995.- dossier "les marchés de définition" - 20 p. (non téléchargeable)

n° 2 novembre 1995 - dossier "La qualité architecturale; un enjeu d'actualité" - 24 p.
(non téléchargeable)

n° 3 octobre 1996 - dossier "La réhabilitation; mode d'emploi"- 24 p.

■ MÉDIATIONS, 11 fiches "questions-réponses"

1. Application de la loi MOP: engagement du maître d'œuvre et taux de tolérance
2. Application de la loi MOP: contenu de l'élément de mission projet, dossiers quantitatifs
3. Application de la loi MOP et concours de maîtrise d'œuvre
4. Champ d'application de la loi MOP
5. Opérations de réhabilitation
6. Nouvelles dispositions relatives aux concours
7. La maîtrise d'œuvre dans le nouveau Code des Marchés Publics (2001)
8. La procédure négociée spécifique pour le choix du maître d'œuvre en application du nouveau Code des Marchés Publics (2001)
9. Recommandations pour l'application des règles du nouveau code des marchés publics (décret du 7 mars 2001) en matière de maîtrise d'œuvre
10. Le Code des Marchés Publics de 2004 – Présentation des articles concernant la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre
11. Quelles procédures adaptées pour la passation des marchés de maîtrise d'œuvre en dessous des seuils européens ?

■ ET UN FILM

LE CONCOURS AU SERVICE DE LA QUALITE ARCHITECTURALE

présenté à Washington, le 7 décembre 1993 - Paris, MIQCP, 1993 - 22mn 15s,
vhs secam pour la version française remise à jour en 1999; vhs pal pour les versions anglaise et espagnole, ntsc pour les versions américaine, anglaise et espagnole.
(existe aussi en versions italienne et chinoise).



1 Jacques CABANIEU
Secrétaire général
Ingénieur général des Ponts et Chaussées
01 40 81 23 32
jacques.cabanieu@equipement.gouv.fr

2 Jean-Marie GALIBOURG
Secrétaire général adjoint
Architecte urbaniste en chef de l'Etat
01 40 81 23 34
jean-marie.galibourg@equipement.gouv.fr

3 Sylvie WEIL
Chargée de mission auprès du secrétaire général
Architecte urbaniste en chef de l'Etat
01 40 81 23 72
sylvie.weil@equipement.gouv.fr

4 Gérard LAMOUR
Conseil aux maîtres d'ouvrage
Ingénieur des T.P.E.
01 40 81 23 43
gerard.lamour@equipement.gouv.fr

5 Nicole SITRUK
Conseil et expertise juridiques
01 40 81 23 41
nicole.sitruk@equipement.gouv.fr

6 Anaïs GUERVILLY
Conseil et expertise juridiques
01 40 81 23 33
anaïs.guervilly@equipement.gouv.fr

7 Sylvette FARGETTE
Chargée de formation
01 40 81 23 56
sylvette.fargette@equipement.gouv.fr

8 Rosa ASSELIN
Comptabilité, budget Coordination des consultants
01 40 81 23 36
rosa.asselin@equipement.gouv.fr

9 Siham FAHMI-FRIEDERICKS
Responsable de la communication publications,
manifestations et de documentation
01 40 81 23 53
siham.fahmi@equipement.gouv.fr

10 David QUILLERE
Chargé de communication
01.40.81.23.42
david.quillere@i-carre.net

11 Barbara BURNOT
Secrétariat
01 40 81 23 30 ou 23 51
barbara.burnot@equipement.gouv.fr

12 Indra LEAU-KANG-MUY
Secrétaire vacataire
01 40 81 23 40 ou 23 75
indra.leau@equipement.gouv.fr



*mission
interministérielle
pour la qualité
des constructions
publiques*

Arche Sud
92055 La Défense Cedex
Téléphone : 01 40 81 23 30
Fax : 01 40 81 23 78
www.archi.fr/MIQCP

